

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 25 octobre 2021

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération () :

Date de convocation :

Secrétaire de séance :

Objet : Emprunts long terme rénovation du refuge des Bouillouses

Le lundi 25 octobre 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté de communes Pyrénées rénove le refuge des Bouillouses pour un montant d'opération 2 200 000€.

Le président rappelle que ce refuge fera l'objet d'une délégation de service publique avec la perception d'une redevance financière.

Le Président propose d'emprunter à la banque xxxx 805 000€ sur 20 ans à un taux de xx%.

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **D'emprunter xxxx 805 000€ sur 20 ans à un taux de xxx%.**
- **D'autoriser le Président à signer tout document en ce sens.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 25 octobre juin 2021

Pierre BATAILLE
Président